CONSEIL MUNICIPAL DU 30 JANVIER 2025

Compte-rendu

L'an deux mil vingt-cinq, le 30 janvier, à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de LOCQUIREC, dûment convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la présidence de Gwenolé GUYOMARC'H, Maire.

Date de convocation : 20 janvier 2025

Etaient présents : Gwenolé GUYOMARC'H, Nicolas BOTROS, Estelle FORGET, Nicolas TANGUY, Françoise HAMEURY, Françoise CABIOCH-LE GALL, Manine LE GOFF, Françoise LE MITOUARD, Efflam MAHE, Yann BRIAND, Philippe POHAREC, Joëlle OLLIVIER BAILLARGEAT, Bruno CASAS.

Etaient absents : *Thierry MERRAND* *Pouvoir à* *Nicolas TANGUY*
Réjane LOUIN *Pouvoir à* *Françoise HAMEURY*

Secrétaire de séance : Estelle FORGET

N° délibération	Objet	Proposition au Conseil	Décision
2025-01	Procès-verbal d'installation d'un nouveau conseiller municipal suite à démission	M. Bruno CASAS est appelé à remplacer M. Théophile PAIMPARAY au sein du Conseil Municipal. Le Conseil municipal prend acte de l'installation de M. Bruno CASAS en qualité de conseiller municipal.	
2025-02	Modification de la composition des commissions communales	M. Théophile PAIMPARAY est remplacé par M. Bruno CASAS dans les commissions communales.	Adopté à l'unanimité
2025-03	Modification de la désignation des délégués dans les organismes extérieurs	M. Théophile PAIMPARAY est remplacé par M. Bruno CASAS an qualité de délégué dans les organismes extérieurs.	Adopté à l'unanimité
2025-04	Subventions aux Associations 2025	Pour les associations Locquirécoises : 42.916,50 €. Pour les associations extérieures : 3.010, 00 €.	Adopté à l'unanimité
2025-05	Création tarif enlèvement annexes	Approuver l'instauration d'un tarif « fourrière » pour les annexes de 80,00 €.	Adopté à l'unanimité
2025-06	Camping : Création postes camping à temps complet avant saison	1 poste d'agent d'accueil du 01/03 au 17/10/2025. 1 poste d'agent d'accueil et renfort ménage du 01/04 au 15/11/2025. 1 poste d'agent d'entretien du 01/03 au 15/11/2025.	Adopté à l'unanimité

2025-07	Zone Artisanale de Trougourezou : Mission de Maîtrise d'Œuvre opération d'aménagement	Confier la mission de maîtrise d'œuvre pour la réalisation de l'opération d'aménagement de la parcelle pour un montant total de 24.480,00 € HT entre la société AT OUEST et l'architecte paysager Gildas KERNALEGUEN.	Adopté à l'unanimité
2025-08	Ti Braz ar Porzh : Levée option d'achat Lot n°3 Lili sur la Falaise	Lever l'option d'achat du local pour 31.877,33 € HT, révision des loyers comprise. Frais d'acte à la charge de l'acquéreur.	Adopté à l'unanimité
2025-09	Réserve foncière : Acquisition des parcelles AE101, AE105 et AE110	Approuver l'acquisition des parcelles. Autoriser le Maire à poursuivre la négociation dans la limite de 290.000,00 € HT. Frais de bornage et d'acte à la charge de la commune. Autoriser le Maire à signer tous les actes relatifs à cette acquisition.	Adopté à l'unanimité
2025-10	Contentieux d'urbanisme PC n° 029 133 24 0007	Autoriser le Maire à ester en justice et à faire appel au Cabinet ARES afin de défendre au mieux les intérêts de la commune.	Adopté à l'unanimité
2025-11	Solidarité avec la population de Mayotte	Faire un don de 2.397,00 € (1,50 € par habitant) à la Protection Civile, partenaire de l'AMF dans cette opération de mobilisation et de soutien.	Adopté à l'unanimité
2025-12	Motion de soutien à la reconnaissance du sauvetage en mer au patrimoine immatériel de l'humanité de l'UNESCO	Encourager et soutenir l'initiative de l'ANEL en adoptant la présente motion.	Adopté par 13 voix pour et deux abstentions.
2025-13	Acquisition d'un tableau, huile sur toile, signé André LINTANF (1900-1970) représentant l'Église de Locquirec	Approuver l'acquisition du tableau au prix de 100,00 €.	Adopté à l'unanimité